



Pas de changement de cap pour les salariés les plus précaires et aux plus bas salaires !

Cette année, à nouveau « le groupe d'experts » recommande de « s'en tenir à l'indexation légale du Smic » et, de nouveau, il a été entendu par le gouvernement.

Le Smic ne sera augmenté que de 6 centimes par heure soit de 9 euros bruts par mois. Cette décision est affligeante et au lendemain d'une séquence électorale lourde elle est une véritable faute politique.

Le montant du Smic n'a pas fait l'objet d'un coup de pouce, depuis juillet 2012 !

Or le pouvoir d'achat de la majorité des salariés en particulier les 11 % (soit 1,7 million de salariés) rémunérés au Smic se dégrade.

En revanche, les marges des entreprises se portent bien.

Selon l'Insee, leur taux de marge moyen est ainsi remonté à 31,1 % de leur valeur ajoutée sur les trois premiers mois de l'année, soit son plus haut niveau depuis quatre ans.

L'Insee précise même qu'« *au premier trimestre 2015, la valeur ajoutée des sociétés non financières accélère plus fortement que les rémunérations qu'elles versent (y compris cotisations, impôts et subventions sur la main-d'œuvre)* ».

Le montant du CICE, quant à lui est revu à la hausse. L'Etat compte verser 13 milliards d'euros au titre du CICE l'an prochain, après 12,5 milliards cette année. Or, les entreprises n'investissent pour autant.

Les baisses de cotisations et autres aides au profit des entreprises, sans contreparties de surcroît et l'austérité pour la population, ne donnent aucun résultat probant en termes d'emploi.

Une fois de plus, les conclusions du rapport du groupe d'experts visent à permettre au gouvernement de justifier la politique d'austérité salariale qu'il poursuit, en ligne avec les demandes patronales et les recommandations libérales de la Commission Européenne.

Il est aussi important de notre point de vue de mettre en relation l'actualité électorale et la précarité sociale que subissent de nombreux salariés.

Le reniement des promesses de l'actuel gouvernement, sa politique libérale et d'austérité qui constitue une impasse, produisent du désarroi et offrent un boulevard au repli nationaliste.

La CGT fera en sorte en consultant les salariés, en continuant à faire signer notre pétition pour une hausse des salaires que la situation se traduise en mouvements revendicatifs gagnants pour les salariés !

Plus que jamais, la CGT appelle les salariés à s'organiser et à se mobiliser ensemble dans des syndicats CGT.

La réévaluation du Smic à hauteur de 1 700 euros bruts est plus que jamais à l'ordre du jour et revêt même un caractère d'urgence sociale !

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 14 décembre 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr